



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Ministre

Paris, le

10 NOV. 2020

Madame la Présidente,

La transformation de la voie professionnelle lancée en 2018 a fixé un cap ambitieux pour le lycée professionnel : elle engage les élèves dans des parcours d'excellence, véritables tremplins vers une insertion professionnelle immédiate ou une poursuite d'études réussie.

Le brevet des métiers d'art (BMA) est un diplôme préparé en deux ans après un certificat d'aptitude professionnelle du même secteur professionnel. Il vise à conserver et transmettre les techniques traditionnelles tout en favorisant l'innovation.

Les programmes des enseignements généraux pour la préparation de ce brevet se réfèrent aux programmes du baccalauréat professionnel, à l'exception de ceux relatifs aux mathématiques et à la physique-chimie qui doivent être spécifiquement adaptés au brevet.

Ces programmes ne peuvent en effet être totalement identiques à ceux du baccalauréat professionnel en raison de leur contenu ajusté sur les trois années de préparation au baccalauréat et de la nature même de leur rédaction qui n'ouvre pas la possibilité aux professeurs de procéder à des choix pédagogiques auxquels prédisposent les programmes des autres disciplines.

L'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche a donc identifié la nécessité d'une rénovation de ces programmes de mathématiques et de physique-chimie spécifiques au brevet des métiers d'art afin de les mettre en cohérence avec l'esprit et les contenus des nouveaux programmes des classes préparant au baccalauréat professionnel, dans la continuité de ceux du certificat d'aptitude professionnelle. Pour ce qui concerne particulièrement les mathématiques, le programme prendra en compte l'introduction de l'algorithmique, de la programmation et le travail sur les automatismes.

Madame Souad AYADA
Présidente
Conseil supérieur des Programmes
110, rue de Grenelle
75007 PARIS

.../...

Ces nouveaux programmes entreront en vigueur à la rentrée scolaire 2021 pour la première année de formation en BMA et à la rentrée scolaire 2022 pour la deuxième année du cursus.

Aussi, je souhaite que le Conseil supérieur des programmes puisse proposer des projets de programme pour ces deux disciplines.

J'attends vos projets de programme à la mi-janvier 2021.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueux hommages.

A handwritten signature in black ink, consisting of several sharp, angular strokes that form a stylized representation of the name 'Jean-Michel Blanquer'. The signature is positioned to the right of the main text block.

Jean-Michel BLANQUER